

PV 76 CD 5

PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football

22 octobre 2026

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mmes BOLLEA Catherine, BRUNET Florence, FONTAINE Catherine, SOUSTELLE Christine, VIÉ Florence, MM. AMARAL Dominique, FRAPPIN Yohann, MALDOU Adil, MOREL Stéphane, PLEUX Cédric, SABATIER Patrick (en visio) et TALLANDIER Thomas.

Excusés : Mme ROBERT Aurélie, M. ROULIER Fabien (CTD PPF), TRINQUESSE Jean-Louis.

Invités : Mme FRANQUEMBERGUE Floriane (secrétaire administrative), MM. BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89), PERLIN Guillaume (CTD Asso), THIEBAUT Robin (agent de développement).

Début de séance à : 19h10

Mme Floriane FRANQUEMBERGUE est désignée secrétaire de séance.

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Stéphane MOREL, président de la commission de discipline et membre du Comité de Direction pour le décès de sa maman.
- Christopher ROUSSELLE, joueur du Mont St Sulpice.

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

1. Adoption de procès-verbal

- Adoption du PV 55 CD 4 du Bureau du Comité de Direction du 25/09/2026 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Communications du Président

a) Point d'étape sur les licenciés

Il y a 10 522 licenciés enregistrés contre 10 495 à cette même date en 2025, soit une hausse de 0,26 % à date.

b) Assemblée Générale du District

L'Assemblée Générale du District de l'Yonne de Football se tiendra le mardi 10 novembre au Conseil Départemental de l'Yonne, 16-18 boulevard de la Marne à Auxerre.

Le Président informe le Comité de Direction du déroulement et des missions de chacun.

Le Comité de Direction arrête l'ordre du jour suivant :
19h00 – 19h30 :

- Accueil et vérification des pouvoirs (3 bureaux de vote)

A partir de 19h30 :

- Quorum et ouverture de l'Assemblée Générale
- Adoption des procès-verbaux
 - Assemblée Générale du 10 novembre 2025 à Auxerre
 - Assemblée Générale 30 juin 2026 à Malay-le-Grand
- Rapport d'activités et rapport moral
- Rapport financier : compte rendu financier au 30 juin 2026 pour l'exercice 2025/2026
- Rapport du commissaire aux comptes, pour l'exercice 2025/2026
- Bilan et compte d'exploitation arrêtés au 30 juin 2026 et affectation du résultat
- Présentation du budget prévisionnel 2026/2027
- Présentation du règlement financier
- Allocutions et interventions des personnalités invitées
- Mot de clôture du Président

La convocation ([Annexe 1](#)) sera envoyée aux clubs à l'issue du présent Comité de Direction, avec l'ensemble des éléments relatifs à cette Assemblée Générale, à savoir : le pouvoir ([Annexe 2](#)) et les documents financiers présentés ultérieurement (bilan, compte d'exploitation et budget prévisionnel).

c) Rappel sur les dates importantes de la deuxième partie de saison :

- Festival U13 : samedi 3 avril 2027,
- Festival U11 : samedi 15 mai 2027,
- JND : samedi 29 mai 2027,
- Finales de Coupes : samedi 12 juin 2027,

d) Opération en faveur de la Ligue contre le Cancer

Lors des matchs Seniors F et M et le challenge de la convivialité, les équipes disputant nos différents championnats ont marqué 281 buts les 15 et 18 octobre. Le District reversera 3 € par buts marqués à la Ligue contre le cancer, dans le cadre de la campagne annuelle mondiale OCTOBRE ROSE, destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche

e) Réunion de secteur 3 ANPDF

Information du Président relative à la réunion de secteur 3 ANPDF (présidents des Districts de Bourgogne Franche-Comté et du Grand Est) les 23 et 24 avril 2027 dans l'Yonne.

f) Services civiques

Pour la saison prochaine, les Districts de Bourgogne Franche-Comté vont opter pour un agrément Ligue et un suivi mutualisé entre la Ligue et les Districts. Une réunion est à organiser entre la Ligue et les 5 premiers Districts volontaires, dont l'Yonne.

g) Festival U13 Pitch

La saison dernière, une équipe de la Nièvre a participé à la finale départementale du District de l'Yonne, sans possibilité de se qualifier. Il est demandé que cette équipe puisse participer à la finale départementale dans le District de l'Yonne, en étant qualifiable pour la finale régionale.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition.

h) Plan d'engagement

Robin présente le plan d'engagement et propose de créer un groupe de travail. Christine, Dominique et Thomas se proposent de participer au groupe de travail.

i) Next Gen Coaches

Le Président présente aux membres du Comité de Direction le projet fédéral "NEXT GEN COACHES" à destination des féminines de 14 à 18 ans et son déploiement au sein de la Ligue et de notre District (l'Yonne et le Jura sont Districts-pilotes)

Ce projet a pour objectif :

- De susciter des vocations d'éducatrices,
- De faciliter l'accès aux formations fédérales,
- D'accompagner la prise de responsabilité des jeunes filles dans les clubs,
- De contribuer au renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le football,
- De valoriser l'ambition des jeunes filles.

Le Comité de Direction invite les clubs à faire la promotion de cette formation auprès de ses adolescentes et valide ce projet à l'unanimité.

j) Ethique et Conformité

Le Président informe le Comité de Direction de la parution prochaine du "Guide éthique et conformité" de la FFF.

Il rappelle que les atteintes à la probité concernent le fait d'utiliser sa fonction pour favoriser un intérêt personnel au détriment de l'intérêt collectif.

Cela concerne : la corruption, le trafic d'influence, le détournement de fonds publics, la prise illégale d'intérêts, mais aussi la concussion et le favoritisme.

Elles sont définies au Titre III du livre IV du Code pénal, section 3, Chapitre II, où des amendes et peines d'emprisonnement sont prévues.

Loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite Loi Sapin II) adopte le principe de mise en œuvre de procédures efficaces de prévention et de détection des atteintes à la probité, y compris pour les associations reconnues d'utilité publique comme le District, et l'Agence française anticorruption (AFA) contrôle l'existence, la qualité et l'efficacité des dispositifs mis en œuvre par les entités assujetties.

Le Comité de Direction décide de s'engager dans la gestion des risques.

Il anticipe les recommandations de l'AFA et de la FFF en présentant dès la prochaine Assemblée Générale son Règlement Financier, et les procédures internes seront validées pour une mise en œuvre au 1er janvier prochain.

3. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes* :

- 10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;
- 20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;
- Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

b) Suivi du Budget

Une réunion avec les commissaires aux comptes s'est tenue le mardi 15 septembre concernant la clôture des comptes 2025-2026.

A la suite de la présentation et des échanges entre membres, le Comité de Direction :

- Arrête à l'unanimité les comptes présentés pour la saison 2025/26.

Les comptes seront soumis au vote de l'Assemblée Générale le 10 novembre prochain.

Le Trésorier présente le projet de budget prévisionnel de la saison 2026/27 avec les hypothèses retenues. Après examen et échanges avec les membres du Comité de Direction, le budget 2026/27 est arrêté en l'état à l'unanimité. Il sera présenté pour validation à l'Assemblée Générale.

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget 2026/2027.

c) Aides aux clubs

- Discussion sur l'accompagnement des jeunes arbitres : la décision est reportée. De nouvelles modalités seront mises en place afin de pouvoir bénéficier de l'aide.
- Discussion sur les formations d'éducateurs : il a été décidé de maintenir une aide sur les formations. Les modalités seront publiées prochainement.

d) Règlement financier

Le Trésorier et le Président font part du Règlement financier.

Les objectifs sont :

- Clarifier les rôles et responsabilités financières
- Renforcer le contrôle interne et la séparation des fonctions
- Sécuriser les dépenses, les achats et les engagements
- Améliorer le pilotage budgétaire et la transparence financière

Le Comité de Direction valide à l'unanimité le Règlement Financier qui sera soumis à l'approbation des clubs lors de l'AG ([Annexe 3](#))

e) Suivi des subventions ANS, Conseil Départemental et des CO LFA

Le Président fait le point sur le suivi de ces subventions.

f) Information relative à la licence « volontaire »

Le Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne Franche-Comté a acté, lors de sa réunion du 15 octobre dernier, que la licence volontaire passerait à 10 € sur cette saison 2026 / 2027 (au lieu de 23 €).

Public concerné : Elle s'adresse aux personnes qui exercent une activité bénévole ou extra-sportive au sein d'un club (parents accompagnateurs, intendants,

organisateurs d'événements), sans être sur la feuille de match ni exercer de fonction officielle de dirigeant.

Avantages : Elle inclut une assurance, permet l'accès à certaines formations ou plateformes de la fédération, et elle permet de s'assurer de l'honorabilité de celui qui la détient.

g) Aide carburant

La FFF va débloquer une aide de 2,2 millions d'euros afin de soutenir les clubs amateurs, touchés par l'augmentation du coût des carburants dans le cadre de leurs activités, notamment le transport des licenciés.

La somme versée, directement sur le compte des clubs pour entrer dans leur budget de fonctionnement, sera déterminée par le nombre de licenciés :

- Clubs jusqu'à 100 licenciés inclus : aide de 100€
- Clubs de 101 à 249 licenciés : aide de 200€
- Clubs de 250 à 499 licenciés : aide de 300€
- Clubs de 500 licenciés et plus : aide de 500€

h) Amendes ([Annexe 5](#))

4. Informations des commissions

a) Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de la CDA fait un retour sur la dernière FIA.

A ce jour, 12 candidats ont validé la théorie sur les 15 inscrits.

Le Comité de Direction remercie le club d'Appoigny pour son accueil.

La formation PSC1 se déroulera le 7 novembre avec le soutien du SDIS.

La prochaine FIA se déroulera à Aillant / Tholon (23, 30 janvier et 2 février 2027).

Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Le stage pour les arbitres futsal et pour les assistants est prévu le 28 novembre à Tonnerre.

Le Président de la CDA propose la nomination des observateurs d'arbitres mentionnés ci-dessous :

AMARAL Ronan

BALLU Rudy

BENAMAR Karim

BRAGE Nolan

CHANUDET Philippe

DALEGRE Alexis

DE SMET Valentin

FERNANDES CARVALHO Rogerio

FRAPPIN Yohann

GRIVET Patrick

HALLAL Rida

HOUCHOT Ludovic

KHALOUK Mohamed

KONE Aboubacar

MALDOU Adil

MALKI Hakim

MAZZA Léa
MESSAOUDI Djamal
PETIT Nicolas
RAPINEAU Frédéric
RICHARD Alexis

SZELAG Michel
TATLIGUN Ali
VIE Guillaume
WALLON Romain
YILGIN Enes

Le Comité de Direction valide à l'unanimité ces nominations.

Il est rappelé que les arbitres assistants sont autorisés à partir de 16 ans révolus.

b) Commission des Terrains et Installations Sportives

Réunion à la Ligue le mercredi 4 novembre. 2 dossiers icaunais seront traités.

5. Informations / Questions diverses

- Labels : les remises de labels pour les clubs de l'AJA, Cerisiers, Joigny, Paron sont à programmer en décembre ou janvier. La remise du club de Malay est prévue le mercredi 16 décembre
- Déploiement du Projet Club : une visite dans chaque club sera réalisée cette saison (10 effectuées à ce jour). Des formations se dérouleront les 2 et 19 décembre 2026
- Astreinte : il est demandé aux personnes d'astreinte de faire un petit compte-rendu

Fermeture du District : du mercredi 23 décembre (inclus) au mardi 5 janvier 9h00

Prochain Comité de Direction : jeudi 17 décembre 2026 à 19h00

Séance levée à : 22h30

Le Président du District
de l'Yonne de Football
Christophe CAILLIET



Le Secrétaire Général du District
de l'Yonne de Football
Patrick SABATIER



« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »